



La situation s'est quelque peu distendue à l'[Opéra de Rouen Normandie](#) avec l'apport de deux enveloppes financières venant de la Métropole de Rouen Normandie et de l'État. *Cendrillon ou Le Grand Hôtel des songes*, l'opéra participatif adapté de *La Cenerentola* de Rossini, se déroulera , comme il était prévu, du 1er au 5 avril au Théâtre des Arts à Rouen.

Le trou, 1,7 million €, n'est pas comblé dans le budget 2023 de l'Opéra de Rouen Normandie. Il s'est cependant réduit après la réception de deux enveloppes financières de la part de l'État et de la Métropole Rouen Normandie. La première atteint quasiment 200 000 € pour alléger les surcoûts énergétiques. La seconde, 300 000 €, permet la présentation de l'opéra participatif, *Cendrillon ou Le Grand Hôtel des songes*, du 1er au 5 avril au Théâtre des Arts.

« C'est une enveloppe exceptionnelle, remarque Laurence Renou, vice-présidente en charge de la Culture à la Métropole Rouen Normandie. L'opéra participatif est un spectacle très attendu par le public et les écoles. De plus, le travail a déjà commencé avec les musiciens et avec les enfants. Cela concerne 12 000 personnes.

Nous savons que l'équipe de l'Opéra mène un travail pour élargir les publics et nous en sommes très soucieux. Nous accordons cette somme sans état d'âme ».

En discussion

Il y a eu quelques tensions à la suite du conseil d'administration de l'Opéra de Rouen Normandie le jeudi 2 février. L'inflation des prix énergétiques pèsent sur les finances. Et ce, d'autant plus lorsqu'elles sont contraintes depuis plusieurs années. Après le vote du budget primitif 2023, la structure culturelle n'a pas eu d'autre choix que de prendre la décision de [fermer ses portes au public au printemps prochain et d'annuler six spectacles](#). Désormais cinq après le retour de l'adaptation de *La Cenerentola* de Rossini.

Les incertitudes pèsent toujours. Pour Laurence Renou, « *il est nécessaire de trouver le cadre d'une discussion commune avec l'État et la Région pour trouver comment concilier un projet qui réponde au cahier des charges d'un label et des financements soutenable. Il faudra aller au fond de la réflexion et des pistes et redéfinir un certain nombre de choses* ». Des discussions que souhaitent également la Région Normandie à un moment où le label Théâtre lyrique d'intérêt national est en cours de renouvellement.

Infos pratiques

- Samedi 1er avril à 18 heures, dimanche 2 avril à 11 heures et 16 heures, mercredi 5 avril à 14h30 au Théâtre des Arts à Rouen
- Durée : 1h15
- Spectacle à partir de 6 ans
- Tarifs : de 32 à 10 €
- Réservation au 02 35 98 74 78 ou sur www.operaderouen.fr
- Pour les personnes qui ont déjà demandé des remboursements, il est possible de récupérer ses billets le jour de la représentation ou à la billetterie